

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- absents : 9
- procurations : 7
- ayant pris part au vote : 31
- votes pour : 28
- abstentions : 3

L'an deux mille vingt et un et le 30 juin à 18 heures 40, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 juin 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, M. ORTIC, M. PUGET, MME CELERIER, M. CADIEU, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME SIMON-LABRIC (POUVOIR A M. NAVARRO), MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. COMBE), M. BAMIERE (POUVOIR A M. DOMENEGUETTY), MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME FERRE), MME CABERO (POUVOIR A MME GODEAS), M. GARDE (POUVOIR A MME BEC).

**Etaient absents excusés** : M. PUGET, M. CANCEL.

MME SERRET-PEREZ est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION n°2021/71

**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Vu l'avis du Comité Technique en date du 22 juin 2021,

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Effectivement, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal :

- La création d'un poste permanent de directrice de la Solidarité, Coach interne  
Ce poste est ouvert sur le grade de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe  
Durée hebdomadaire : 35 heures  
Service : Direction de la Solidarité et de l'Emploi  
A compter de septembre 2021

- La création d'un poste permanent de policier municipal  
Ce poste est ouvert sur le grade de gardien brigadier  
Durée hebdomadaire : 35 heures  
Service : Police Municipale  
A compter de septembre 2021
- La création d'un poste permanent de Gestionnaire des ressources humaines  
Ce poste est ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe  
Durée hebdomadaire : 35 heures  
Service : Direction des Ressources Humaines  
A compter de septembre 2021
- La création d'un poste permanent d'agent d'accueil  
Ce poste est ouvert sur le grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe  
Durée hebdomadaire : 35 heures  
Service : Direction de la Solidarité et de l'Emploi  
A compter de septembre 2021
- La création d'un poste permanent de gardien  
Ce poste est ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe  
Durée hebdomadaire : 35 heures  
Service : Direction de la Communication, de la Culture et des Animations  
A compter de novembre 2021
- La création d'un poste de directeur adjoint ALAE  
Ce poste est ouvert sur le grade d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe  
Durée hebdomadaire : 35 heures  
Service : Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire  
A compter de septembre 2021

Une enveloppe de crédits est prévue à cette fin.

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 3 abstentions au vote,

- D'approuver les changements relatifs à la modification du tableau des effectifs tels qu'évoqués ci-dessus.

Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
**Marc PÉRÉ**

Pour le Maire et par délégation  
L'adjoint au Maire  
David ROFÉ



- Transmis le - 1 JUIL. 2021  
- Affiché le - 1 JUIL. 2021